



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-16458>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-16458**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE SAINT-TROPEZ

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ELAGAGE, ABATTAGE DES ARBRES ET TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-TROPEZ

Description : Le présent marché concerne l'élagage, l'abattage des arbres et les travaux de débroussaillage de la commune de Saint-Tropez. Montant du marché : • Le montant minimum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est de 100.000,00 € HT. • Le montant maximum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité à 250.000,00 € HT.

Identifiant de la procédure : 4af1a334-f98f-44fe-bb6b-188857fabb61

Identifiant interne : PPP245-61/5115/2025AO002

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77211400 Services d'abattage d'arbres

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : CRITERES ATTRIBUTION : CRITERE 1 : VALEUR TECHNIQUE : 50 points 1.1 SOUS-CRITERE 1.1 : 17,5 points Importance et pertinence du

personnel d'encadrement et d'exécution affecté à l'exécution de ce contrat 1.2 SOUS-CRITERE 1.2 : 17,5 points Importance et adéquation des véhicules et des matériels proposés et affectés à l'exécution de ce contrat 1.3 SOUS-CRITERE 1.3 : 15 points Mode de fonctionnement et organisation des tâches à effectuer sur la ville CRITERE 2 : PRIX : 40 points CRITERE 3 : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : 10 points • Le montant minimum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est de 100.000,00 € HT. • Le montant maximum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité à 250.000,00 € HT.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : (voir DUME ou DC1-DC2)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ELAGAGE, ABATTAGE DES ARBRES ET TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-TROPEZ

Description : Le présent marché concerne l'élagage, l'abattage des arbres et les travaux de débroussaillage de la commune de Saint-Tropez. Montant du marché : • Le montant minimum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est de 100.000,00 € HT. • Le montant maximum annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité à 250.000,00 € HT.

Identifiant interne : 2025AO002_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211400 Services d'abattage d'arbres

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111220 Travaux de débroussaillage

Options :

Description des options : Le marché prévoit la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

Ville : SAINT-TROPEZ CEDEX 9

Code postal : 83992

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : VILLE DE SAINT-TROPEZ

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché comporte trois reconductions. Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an. Il pourra ensuite faire l'objet de trois (3) reconductions expresse d'un (1) an chacune. En cas de reconduction la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :

CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts numérotés, datés et signés le cas échéant. Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), le candidat pourra inscrire : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si la signature du marché n'est pas habilitée de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été

satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Coût

Description : PRIX

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 18/03/2025 à 14:00

Lieu : DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE, 36 Avenue Bernard BLUA, Zone Artisanale Saint-Claude, 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX 9

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. * Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : VILLE DE SAINT-TROPEZ

Organisation qui reçoit les demandes de participation : VILLE DE SAINT-TROPEZ

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE SAINT-TROPEZ

Numéro d'enregistrement : 21830119000011

Adresse postale : 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

Ville : SAINT-TROPEZ CEDEX 9

Code postal : 83992

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Chantal CUOMO

Adresse électronique : commande-publique@ville-sainttropez.fr

Téléphone : +33 494554095

Adresse internet : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

Profil de l'acheteur : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : FR 13000525900

Adresse postale : 5 rue racine – CS 40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9e67ea9f-79ff-4210-95d7-baebb14d149b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2025 à 10:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2025